

RCS : EPINAL

Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 50084

Numéro SIREN : 419 772 397

Nom ou dénomination : aXeL Expertise

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2018 sous le numéro de dépôt 381

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

1 Place Foch
88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 33 76

ACD

7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF :

N/REF : 98 B 50084 / 2018-B-381

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 31/01/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2017.

Concernant la société

aXeL Expertise
Société par actions simplifiée
19 avenue de la Fontenelle
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-381 le 31/01/2018

R.C.S. EPINAL 419 772 397 (98 B 50084)

Fait à EPINAL le 31/01/2018,

LE GREFFIER





COPIE

Désignation de l'entreprise : SAS AXEL EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois			
Adresse de l'entreprise : 19 Av.de la Fontenelle 88100.SAINT DIE DES VOSGES		Durée de l'exercice précédent *			
Numéro SIRET * 4 1 9 7 7 2 3 9 7 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N, clos le, 30062017			
		N-1 30062016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	AN	AC		
	Constructions	AP	AC		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV	1 519 201	1 518 431	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	20 000	20 000	
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)	BJ	1 539 201	1 539 201	1 538 431	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES				
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	48 161	51 927
	Autres créances (3)	BZ	CA	2 455	2 325
DIVERS					
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	288 781	288 781	
Disponibilités	CF	CG	440 724	278 196	
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	862	865	
TOTAL (III)	CJ	780 984	780 984	622 095	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 320 184	2 320 184	2 160 525	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	20 000	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :80.000.....)	DA	80 000	80 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 391	11 391	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 655 910	1 613 539	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	342 226	342 371	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	2 097 527	2 055 301	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 875	38 300	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	127 080	2 059	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 717	3 040	
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 985	61 825	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	222 657	105 224	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 320 184	2 160 525	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	214 985	82 358		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		420		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AXEL EXPERTISE		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue } biens* } services *	FD	FE	FF			
		FG	224 509	FH	FI	224 509	228 690
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	224 509	FK	FL	224 509	228 690
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	2	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	224 511	228 690	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	10 811	9 168	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2 105	2 286	
	Salaires et traitements *			FY	156 810	160 435	
	Charges sociales (10)			FZ	64 048	79 481	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements * } - dotations aux provisions			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	1	3	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	233 775	251 373		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(9 264)	(22 682)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	366 330	367 168	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	452	715	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)			GP	366 782	367 883		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	784	2 635	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU	784	2 635		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	365 998	365 249	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	356 734	342 566	

Désignation de l'entreprise SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	290
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	290
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 325
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	290
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 325
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 325)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	183
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	591 294
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	249 068
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	342 226
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	366 330
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	14 325		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Etats financiers au 30/06/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 320 184 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **591 294 euros** et un total **charges** de **249 068 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **342 226 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2016** et finit le **30/06/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Faits caractéristiques de l'exercice

néant

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		4 000,00	20,0000	80 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2017

Total des Charges à payer		33 176
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9
<i>INT COUR/EMPR ETABL. DE CRE</i>	9	
Emprunts et dettes financières divers		315
<i>INT COURUS A PAYER</i>	315	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 717
<i>FAC NON PARV-FOURNISSEURS</i>	2 717	
Dettes fiscales et sociales		30 135
<i>Dettes provisionnées sur C.P.</i>	4 948	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	6 200	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	1 985	
<i>PROV CHARGES SOCIALES / PRIMES</i>	2 418	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	61	
<i>ETAT TAXES ET CHARGES A PAYER</i>	14 523	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2017

Total des Produits à recevoir		10 809
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>10 705</i>	10 705
Autres créances <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>104</i>	104

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION COTISATIONS ORDRE- CRCC-CNEJ		862	862
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			862

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/06/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser dette actuarielle: 10949 €		14 485	
		14 485	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		14 485	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		1 519 201		
Créances sur participations		20 000		
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		48 161		
Autres créances		1 867		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

"aXeL Expertise"

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80.000 €
Siège social : 19 Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT DIE DES VOSGES**

R.C.S. EPINAL 419 772 397

*** * ***

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 13 DECEMBRE 2017**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à **342.226,08 €** comme suit :

Bénéfice	342.226,08 €
Distribution de dividendes Soit 75 € par action	- 300.000,00 €
Le solde, soit au compte "Autres Réserves".	42.226,08 €

De ce fait, le compte « Autres Réserves » passe d'un solde créditeur de 1.655.909,97 euros à un solde créditeur de 1.698.136,05 Euros.

Le dividende sera mis en paiement au cours du mois de janvier 2018.

Si le projet de loi de finances pour 2018 est adopté, tel qu'il existe à la date des présentes, le régime fiscal applicable aux dividendes sera le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✚ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✚ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière

COPIE

année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 196.875 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

- ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, à hauteur de 103.125 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividendes	Montant éligible abattement de 40 %
Distribution exceptionnelle 15 mai 2017	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
2015/16	-	-
2014/15	200.000 €	oui
2013/14	100.000 €	oui

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 342.226,08 € comme suit :

Bénéfice	342.226,08 €
Distribution de dividendes Soit 75 € par action	- 300.000,00 €
Le solde, soit au compte "Autres Réserves".	42.226,08 €

De ce fait, le compte « Autres Réserves » passe d'un solde créditeur de 1.655.909,97 euros à un solde créditeur de 1.698.136,05 Euros.

Le dividende sera mis en paiement au cours du mois de janvier 2018.

Si le projet de loi de finances pour 2018 est adopté, tel qu'il existe à la date des présentes, le régime fiscal applicable aux dividendes sera le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en

France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 196.875 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

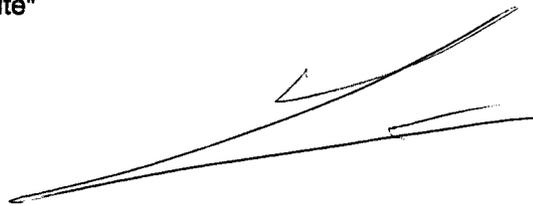
- ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, à hauteur de 103.125 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividendes	Montant éligible abattement de 40 %
Distribution exceptionnelle 15 mai 2017	300.000 €	Oui à hauteur de 196.875 € Non à hauteur de 103.125 €
2015/16	-	-
2014/15	200.000 €	oui
2013/14	100.000 €	oui

Cette résolution est adoptée à

"l'unanimité"



Certifié conforme
à l'original

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

AXEL EXPERTISE
Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 80.000,-
19 Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT-DIE DES VOSGES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Mesdames et Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 24.12.2012, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la société AXEL EXPERTISE SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de mes appréciations,
- . les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

L'évaluation des titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30.06.2017 s'établit à 1.591.201.- €, a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans l'annexe. Dans le cadre de mes travaux, j'ai revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et, pour ce qui concerne les estimations, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Mulhouse, le 06 décembre 2017



S. EHRET
Commissaire aux Comptes

① **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : **SAS AXEL EXPERTISE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

Adresse de l'entreprise : **19 Av.de la Fontenelle 88100 SAINT DIE DES VOSGES** Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **4 1 9 7 7 2 3 9 7 0 0 0 1 6** Néant

				Exercice N, clos le, 30062017	N-1 30062016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement*	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF				
	Fonds commercial (1)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT				
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
Autres participations	CU	1 519 201		1 519 201	1 518 431	
Créances rattachées à des participations	BB	20 000		20 000	20 000	
Autres titres immobilisés	BD					
Prêts	BF					
Autres immobilisations financières *	BH					
TO TAL (II)	BJ	1 539 201		1 539 201	1 538 431	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *					
	Matières premières, approvisionnements	BL				
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CREANCES					
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	48 161		48 161	51 927
	Autres créances (3)	BZ	2 455		2 455	2 325
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	288 781		288 781	288 781	
Disponibilités	CF	440 724		440 724	278 196	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	862		862	865	
TO TAL (III)	CJ	780 984		780 984	622 095	
Comptes de régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	2 320 184		2 320 184	2 160 525	
Renvois : (1) Dont droit au bail:						
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	20 000	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:					
		Stocks :		Créances :		



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 391	11 391	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 655 910	1 613 539	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	342 226	342 371	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL	2 097 527	2 055 301	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TO TAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 875	38 300	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	127 080	2 059	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 717	3 040	
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 985	61 825	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	222 657	105 224		
TO TAL (IV)	ED				
Ecarts de conversion passif *	EE				
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 320 184	2 160 525		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	214 985	82 358		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		420		

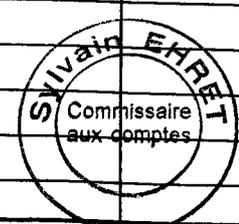
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS AXEL EXPERTISE		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue } biens*	FD		FE		FF		
		FG	224 509	FH		FI	224 509	228 690
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	224 509	FK		FL	224 509	228 690
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	224 511
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	10 811	9 168
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 105	2 286
	Salaires et traitements *					FY	156 810	160 435
	Charges sociales (10)					FZ	64 048	79 481
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements *					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	3
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	233 775	251 373
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(9 264)	(22 682)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	366 330	367 168
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	452	715
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	366 782	367 883
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	784	2 635
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	784	2 635
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	365 998	365 249
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	356 734	342 566



Désignation de l'entreprise SAS AXEL EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	290
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	290
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 325
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	290
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 325 290
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 325)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	183 195
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	591 294 596 864
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	249 068 254 492
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	342 226 342 371
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	366 330 367 168
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	14 325		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 320 184 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 591 294 euros et un total charges de 249 068 euros, dégageant ainsi un résultat de 342 226 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2016 et finit le 30/06/2017.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Faits caractéristiques de l'exercice

néant



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/06/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	4 000,00	20,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	4 000,00	20,0000	80 000,00



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2017

Total des Charges à payer		33 176
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9
<i>INT COUR/EMPR ETABL. DE CRE</i>	9	
Emprunts et dettes financières divers		315
<i>INT COURUS A PAYER</i>	315	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 717
<i>FAC NON PARV-FOURNISSEURS</i>	2 717	
Dettes fiscales et sociales		30 135
<i>Dettes provisionnées sur C.P.</i>	4 948	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	6 200	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	1 985	
<i>PROV CHARGES SOCIALES / PRIMES</i>	2 418	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	61	
<i>ETAT TAXES ET CHARGES A PAYER</i>	14 523	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2017

Total des Produits à recevoir		10 809
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>10 705</i>	10 705
Autres créances <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>104</i>	104



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

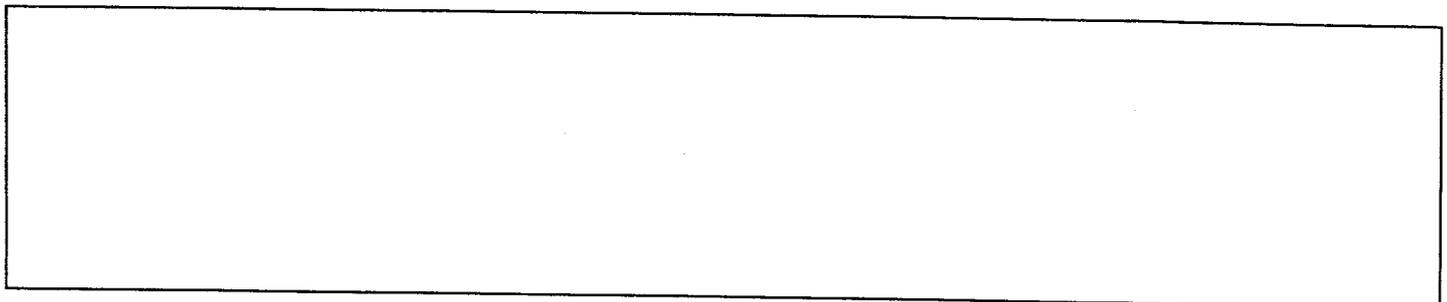
Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION COTISATIONS ORDRE- CRCC-CNEJ		862	862
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			862



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	



ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		1 519 201		
Créances sur participations		20 000		
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		48 161		
Autres créances		1 867		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	Etat exprimé en euros	30/06/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser dette actuarielle: 10949 €			14 485	
Autres engagements			14 485	
Total des engagements financiers (1)			14 485	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

